

Formation

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)

Pourquoi ?

- Prévenir les risques dus à la **manutention manuelle** en enseignant les techniques adaptées

SANTÉ + CONFORT = EFFICACITÉ

- Répondre à l'obligation de formation si la mécanisation de la manutention n'est pas possible (code du travail)
- Diminuer les accidents du travail (1 sur 3 est lié à la manutention manuelle)
- Diminuer les maladies professionnelles : affections péri articulaires et vertébrales



Comment ?

- Notre formateur se rend dans votre entreprise
- Il observe les postes de travail et adapte l'enseignement des techniques aux gestes et postures rencontrés en coordination avec votre Médecin du Travail.
- Durée de la formation : 14 heures
- Formation en groupe de 5 à 10 personnes